

NOTES POUR UN TOAST PROPOSÉ PAR

**L'HONORABLE NOËL A. KINSELLA,
LE PRÉSIDENT DU SÉNAT**

**LORS D'UN DÉJEUNER OFFERT PAR
BORIS POPOVIC, MAIRE DE KOPER**

LE 21 MAI 2009

Monsieur le Maire,
Distingués invités,
Mesdames et Messieurs,

Au nom de mes collègues, permettez-moi d'exprimer notre joie d'être des vôtres aujourd'hui. Dès notre arrivée dans votre merveilleux pays, nous avons été accueillis avec générosité et nous désirons sincèrement vous remercier de votre chaleureuse hospitalité.

Je tiens également à exprimer notre grand plaisir de nous trouver ici dans la ville côtière de Koper. C'est un endroit d'une valeur culturelle et historique inestimable pour votre pays.

Aujourd'hui, nous vous remettons de la part du maire de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, un projet d'accord en vue d'explorer le jumelage entre sa ville et la vôtre. Ce projet me tient particulièrement à cœur, étant donné, comme certains d'entre vous le savent, que j'ai grandi dans cette ville.

Saint-Jean et Koper ont beaucoup en commun. En tant que villes portuaires, elles revêtent toutes deux une importance stratégique à titre de pivot économique de leur pays. Riches de culture, elles abritent toutes deux nombre d'églises et de musées d'une grande beauté ainsi que des merveilles architecturales. Mais surtout, elles sont toutes deux habitées par des gens fiers et travailleurs qui sont résolus à assurer des lendemains toujours plus prometteurs à leur pays.

Les points communs entre Koper et Saint-Jean donnent ainsi à deux villes au passé distinct une occasion unique d'unir leurs efforts pour resserrer leurs liens. Au-delà des liens économiques et culturels qui unissent déjà nos deux villes, nous espérons que ce projet de jumelage permettra aussi à nos deux pays d'approfondir leurs liens personnels.

Ce projet de jumelage n'aurait pu se concrétiser sans les étroites relations qu'entretiennent la Slovénie et le Canada. En fait, la possibilité d'un jumelage témoigne de l'intime connexion qui s'est forgée entre nos pays ces dernières années. Outre nos relations économiques et diplomatiques, nos relations personnelles se sont elles aussi épanouies.

Par ailleurs, même si peu de Canadiens le savent, nos pays ont commencé à tisser des liens avant la Deuxième Guerre mondiale. À l'époque, de nombreux Slovènes ont immigré dans la campagne canadienne pour commencer une nouvelle vie au sein de communautés agricoles et minières. Plus récemment, des Canadiens d'origine slovène se sont réinstallés dans les centres urbains, où ils se sont intégrés à la population générale. Aujourd'hui, nos statistiques révèlent qu'au moins 36 000 Canadiens d'ascendance slovène vivent au Canada.

On peut donc conclure que le terrain est déjà propice à l'établissement de relations à la fois solides et prospères. Néanmoins, nous aurions avantage à intensifier nos relations commerciales, de même que nos liens culturels et touristiques. Il serait bon, surtout en cette période de ralentissement économique, que la Slovénie et le Canada cherchent des moyens novateurs et dynamiques d'étendre leurs relations.

C'est dans cet esprit de créativité et de possibilités que s'articulera, je l'espère, un accord de jumelage de Koper et Saint-Jean. Nous espérons aujourd'hui pouvoir explorer la manière dont un partenariat plus étroit pourrait être mutuellement avantageux.

En terminant, permettez-moi à nouveau de vous remercier du chaleureux accueil que vous nous avez réservé aujourd'hui. Ce fut un privilège de prononcer ces quelques mots devant vous, et j'espère que nous tiendrons très bientôt de nombreuses autres discussions aussi fructueuses.